

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Energie au Bénin

4 centrales solaires pour 50 mégawatts en vue

Le gouvernement du Bénin a tenu sa session ordinaire du conseil des ministres le mercredi 25 mai 2022. Entre autres décisions issues de cette assise gouvernementale, un projet de mise en place de quatre ... • (Page 08)

Journée de l'Afrique

La tribune du ministre turc des affaires étrangères

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée de l'Afrique avec enthousiasme sur le continent et en Türkiye ... • (Page 09)

Développement économique en Afrique

• (Page 03) **Crise alimentaire au Bénin**

Khaled Igué honore le Bénin au Forum Économique de Davos 2022

Les tout-petits paient les frais de l'inflation

La guerre en Ukraine, la pandémie de Covid-19 mais aussi les changements climatiques ont accentué la flambée des prix alimentaires dans les villes et villages du Bénin ... • (Page 10)

BCEAO

4 340 milliards FCFA pour la 21^e injection hebdomadaire de liquidités

La BCEAO, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a injecté 4 340 milliards ... • (Page 04)

Commission de l'Education

Les députés informés pour proposer une meilleure gestion des cantines scolaires

Démarrée le 18 mai 2022, la tournée de la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Bénin sur la ... • (Page 02)



Secteur privé

• (Page 11)

Eustache Kotigan élu Président du Patronat béninois

34^e AGO du Groupe ETI

Résultats tangibles, augmentation record à Ecobank en 2021

Le groupe bancaire Ecobank Transnational Incorporated ("ETI") a tenu sa 34^e Assemblée Générale ... • (Page 04)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	614.01	655.95	772.01	1.47	79.20	38.96	4.8	92.32	167.18	7.91

Tournée parlementaire de la Commission de l'Education

Les députés informés pour proposer une meilleure gestion des cantines scolaires

Démarrée le 18 mai 2022, la tournée de la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Bénin sur la gestion des cantines scolaires a pris fin ce 24 mai 2022 sur une note de satisfaction. Dorénavant, les représentants du peuple ont une bonne moisson d'informations pour faire de bonnes propositions au Gouvernement.

Parakou, N'Dali, Djougou, Copargo, Bassila dans les départements de la Donga et du Borgou; Savalou, Glazoué, Djidja, Covê, Za-Kpota dans les départements du Zou et des Collines; Kétou, Pobè, Sakété, Adja-Ouèrè, Ifangni et Avrankou dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Ce sont là les communes dont les cantines scolaires des écoles primaires publiques ont reçu la visite des députés. Répartis en trois groupes, les parlementaires appuyés de quelques cadres parlementaires ont recueilli durant la tournée des informations relatives à la gestion des cantines ; relevé les difficultés liées à la gestion des cantines scolaires ; apprécié les conditions de préparation des repas ; sensibilisé les femmes cuisinières sur les bonnes pratiques d'hygiène ; relevé les attentes des bénéficiaires des cantines scolaires. À la fin de ladite tournée, la moisson parlant d'informations est bonne. Les députés disposent suffisamment d'informations réelles relatives à la gestion des cantines scolaires en vue de faire des recommandations et des suggestions au Gouvernement pour son amélioration.

Difficultés, constats et doléances au menu de la tournée

La moisson a été bonne pour les députés. Des différentes séances de travail tenues avec les différents acteurs au niveau des communes ciblées, il ressort que les cantines scolaires connaissent beaucoup de difficultés. Notamment le manque de condiments; l'incapacité des parents à payer les 25f par jour par enfant pour l'achat des condiments; les difficul-



tés à rémunérer les femmes cuisinières; l'absence de magasins de stockage des vivres; le cambriolage des magasins; l'influence négative de la gestion de la cantine sur le temps d'apprentissage; la difficulté d'accès à l'eau dans la plupart des écoles visitées. À Pobè où 62 écoles sur les 85 que compte la commune sont dotées de cantines scolaires, un constat a retenu l'attention de la délégation parlementaire. En effet, la communauté a manifesté sa volonté d'accompagner le Gouvernement. Ainsi sur fonds propres, elle est en train de construire une trentaine de cuisines en matériaux définitifs dans les différentes écoles. Parmi les difficultés relevées il y a aussi le manque d'engagement des parents d'élèves pour accompagner les écoles dans l'approvisionnement en condiments et la rémunération des femmes cuisinières; les difficultés rencontrées par les enseignants surtout les maîtres-cantines par rapport à l'évolution dans le programme de leurs classes.... etc. Par ailleurs, profitant de la mission, ces acteurs ont mandaté les députés d'être leur porte-parole auprès du Gouvernement pour que des solutions urgentes et idoines puissent être trouvées pour le bonheur du système éducatif béninois.

L'artillerie de la Commission de l'éducation

Pour réussir leur mission, les députés de la commission de l'éducation étaient éclatés en trois groupes. Le Groupe 1 présidé par l'honorable Victor HOUNSA et composé de ses collègues Léon ADEN HOUSSOU et Malick MORA SANNI SARÉ a pris en compte le Borgou/Alibori. Le Groupe 2 présidé par l'honorable Epiphane HONFO appuyé par ses collègues Sédami MEDEGAN FAGLA et Rosine DAGNIHO sous l'œil vigilant des cadres parlementaires est en mission dans les Zou/Collines. Et enfin, le Groupe 3 présidé par l'honorable Natondé AKÉ appuyé par ses collègues Awaou Eniola BISSIRIOU et Ibourahima OUSMANE a tourné dans l'Ouémé/Plateau. Pour finir, il faut rappeler que ce n'est pas la première fois que les commissions permanentes organisent des missions de contrôle sur le terrain. Ces missions sont régies par les dispositions des articles 29 et 120 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale modifié par la résolution 2020-01 du 14 juillet 2020 qui stipulent que les commissions permanentes assurent l'information de l'Assemblée nationale, pour lui permettre d'exercer son contrôle sur la politique du Gouvernement.

Source externe

AUX DECIDEURS...

Racket aux frontières !

Forme de chantage de proximité, avec menaces de violence ou trafic d'influence dans le but d'extorquer de l'argent, des objets ou des renseignements. Ainsi se définit le racket. Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, les règles qui régissent la vie communautaire prescrivent, entre autres, la libre circulation des personnes et des biens. Ce qui suppose que les Etats membres se sont engagés à lever les obstacles et les entraves à la circulation. En d'autres termes, les barrières policières ne devraient servir qu'à contrôler essentiellement les pièces d'état civil des usagers pour s'assurer de leur identité et de vérifier si ces derniers ne sont pas porteurs éventuellement de produits prohibés. Cette inspection devrait se faire dans un esprit débarrassé d'a priori, donc sans arrière-pensée de vouloir nécessairement causer du tort à l'utilisateur. Mais que constate-t-on ? Exactement le contraire de ce qui devrait s'observer dans un espace communautaire de libre-échange. Aux frontières des pays membres de la CEDEAO, les règles établies pour une libre circulation des personnes et des biens ne sont pas respectées. A Sèmè-Kraké, entre le Bénin et le Nigéria, les usagers sont soumis à des tracasseries de toutes sortes. Exigence de passeport et de collecte de faux frais. Il en est de même à la frontière bénino-nigérienne entre Malanville et Gaya et ce malgré la juxtaposition des postes de contrôle. Les mêmes pratiques ont cours à la frontière du Bénin avec le Burkina Faso. Entre Illacondji au Bénin et Sanvicondji au Togo, la probité des policiers n'est pas parvenue à les soustraire des rackets. Les véhicules en transit sont soumis aux fouilles d'usage. Mais, les agents de sécurité ne s'empêchent guère d'extorquer de l'argent aux usagers. Le même phénomène s'observe aux frontières du Togo avec le Ghana, du Ghana avec la Côte d'Ivoire et ce malgré l'existence d'un autre accord baptisé OCAL : Organisation du corridor Abidjan-Lagos. En définitive, les idées qui ont sous-tendu la création de l'espace communautaire ne sont pas traduites dans les faits. De manière évidente, chaque Etat à travers sa police continue de fonctionner en respectant plutôt les lignes de balkanisation. Avouons que sur ce plan, la CEDEAO n'a pas avancé.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

ECONOMIE : La BAD table sur un ralentissement de la croissance africaine en 2022

La relance pour l'Afrique sera très coûteuse », dicit Akinwumi Adesina à Accra.

« La croissance économique du continent africain pourrait ralentir à 4,1 % en 2022 et rester « gelée » à ce niveau en 2023, annonce la Banque africaine de développement (BAD) dans les 'Perspectives économiques en Afrique', sa publication phare parue le 24 mai 2022. Motif, la persistance de la pandémie de Covid-19 et des pressions inflationnistes causées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine en Europe. Selon la BAD, ces deux facteurs risquent, à l'évidence, de laisser une empreinte durable sur une décennie. Elle note, en effet, que pendant ce temps en Afrique, quelque 30 millions de personnes

Développement économique en Afrique

Khaled Igué honore le Bénin au Forum Économique de Davos 2022

Le Forum Economique de Davos a fermé ses portes hier, jeudi 26 mai 2022 après son démarrage le dimanche 22 mai 2022. A cet important rendez-vous économique mondial, on note la participation de l'économiste Béninois, Young global leader du Forum Économique, Khaled Igué. Il était aux côtés des dirigeants africains invités pour la circonstance.

• Falco VIGNON

Le prodige béninois, le banquier d'affaires Khaled Igué, a fièrement fait rayonner la République du Bénin lors de sa participation à l'édition 2022 du Forum économique de Davos. L'économiste béninois a participé à plusieurs séances de travail sur l'Afrique, aux côtés des dirigeants et personnalités du continent africain notamment le président du Rwanda Paul Kagamé, le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, le président de la Namibie Hage Geingob, le président du Malawi Lazarus Chakwera, le président du Botswana Mokgweetsi Masisi, le vice-président de la Tanzanie Philip Isdor Mpango, le ministre d'Etat, chargé des ressources pétrolières du Nigéria Timipre Marlin Sylva, le premier ministre de la Côte d'Ivoire Patrick Achi, la secrétaire exécutive de la Commission Économique pour l'Afrique Vera Songwe, le ministre des Affaires étrangères du Rwanda Vincent Biruta, le ministre de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Pu-

blic-privé du Congo Denis Christel Sassou Nguesso, pour ne citer que ceux-là. La participation de l'économiste béninois Khaled Igué à plusieurs séances de travail sur l'Afrique a permis au Bénin d'y être représenté, d'une manière ou d'une autre. Les sujets d'une importance capitale tels que la place du continent africain dans le monde post pandémie ou sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et ses enjeux ont été abordés. Pendant les échanges, que le monde entier a pu suivre en direct sur les plateformes du Forum Économique Mondial de Davos, Khaled Igué a relevé plusieurs points importants pour que le continent africain accède au développement. Il s'agit de renforcer le climat des affaires sur le continent africain, mobiliser l'épargne locale pour un effet levier avec les investissements directs étrangers et construire un agenda régional d'industrialisation du continent africain, entre autres.

Khaled Igué, Paul Kagame et Emmerson Mnangagwa pour une



• L'économiste Béninois, Young global leader du Forum Économique, Khaled Igué

Zlecaf efficace

Dans son développement, le prodige béninois a d'abord rappelé, à juste titre, que les échanges intra-africains n'excédaient pas 20% de nos jours, alors qu'ils sont plus de 60% dans l'Union européenne. Il a rajouté que « si nous devons rendre la Zone de libre-échange effective et efficace pour qu'elle apporte de la valeur ajoutée, il faudrait que les

produits échangés soient majoritairement produits sur le continent ». Ensuite il a relevé l'importance de créer des emplois pour la jeunesse pour créer du pouvoir d'achat. Khaled Igué a expliqué que l'Afrique a besoin de créer 10 millions d'emplois par an pour les 20 prochaines années. Pour finir, le banquier d'affaires béninois a insisté sur le besoin de construire des partenariats et des coalitions afin

de favoriser le transfert de technologies et de compétences. Dans le même ordre d'idées, le président du Rwanda Paul Kagamé a fait un important plaidoyer sur la nécessité pour les Africains d'assurer la sécurité de nos pays respectifs face aux défis du terrorisme. Il déplore le manque de collaboration entre pays africains. Il relève aussi l'inefficacité des dispositifs

de la communauté internationale en Afrique centrale et dans la région des grands lacs depuis 20 ans. Paul Kagamé insiste sur la question du leadership des pays africains en période de crise notamment dans le cas de la pandémie de Covid-19. « Les pays africains ne peuvent pas croiser les bras pendant une pandémie et attendre qu'on leur offre des vaccins, ce n'est pas acceptable », a conclu Paul Kagamé. Le président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa, quant à lui, a émis le souhait de voir les sanctions sur son pays levées car celles-ci créent des contraintes assez fortes et pénalisent la population. Il a aussi émis le souhait et la volonté de moderniser l'agriculture car pour lui, le véritable enjeu de développement est la souveraineté alimentaire des pays africains dans les dix prochaines années. La question de l'investissement a été aussi au cœur des débats tout au long du forum, le besoin de changer le narratif sur l'Afrique, de changer la perception du risque a été au centre de plusieurs débats.



Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Economie	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Densité de la population	100,17 hbts/Km2	Statistiques mondiales (2018)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)			

34^e AGO du Groupe ETI

Résultats tangibles, augmentation record à Ecobank en 2021

Le groupe bancaire Ecobank Transnational Incorporated ("ETI") a tenu sa 34^{ème} Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à Abidjan, en Côte d'Ivoire le mercredi 25 mai 2022. Occasion pour passer le bilan global du groupe ressorti satisfaisant.

● Bidossessi WANOU

40 millions de dollars de dividendes approuvés en 2021, une première depuis 2016. Le Groupe bancaire Ecobank Transnational Incorporated ("ETI") a réalisé des performances satisfaisantes en 2021. En effet, « 2021 a été une année de transformation pour le Groupe et le Conseil d'administration est heureux de verser aux actionnaires un dividende pour la première fois depuis 2016 », a témoigné Alain Nkontchou, président du conseil d'administration du Groupe Ecobank. « Nos résultats montrent que nous optimisons notre efficacité opérationnelle et que nous transformons avec succès notre entreprise pour une croissance durable à long terme. Alors que nous poursuivons la réalisation de nos objectifs stratégiques, nous nous sommes fermement positionnés comme le partenaire idéal pour permettre aux ménages et aux entreprises de se développer et de réussir, et pour favoriser le développement économique de l'Afrique, tout en continuant à augmenter nos revenus et notre valeur », a-t-il poursuivi. Et ces résultats sont le fruit de plusieurs efforts notamment, des investissements dans le personnel, la technologie, et autres. C'est du moins ce qu'a notifié Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, qui a précisé : « Les années de gestion rigoureuse et cohérente du Groupe, les actions décisives, les investisse-



ments dans le personnel et les technologies innovantes ont produit des résultats tangibles avec une augmentation record de nos bénéfices en 2021. Notre écosystème de paiements modulable nous assure un faible coût de service et nous permet d'être prêts à faire face à la très forte croissance attendue des paiements et des encaissements. Ceci, associé à notre ambition d'être la banque du commerce pour l'Afrique subsaharienne, fait de nous un acteur clé pour aider les entreprises et les économies africaines à tirer le meilleur parti des immenses opportunités qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ». Et ce cap a été maintenu au premier trimestre 2022, ce qui conforte les résultats de l'année précédente. L'engagement au niveau de la banque reste ferme. « Nous sommes déterminés à réussir pour toutes nos parties prenantes », a déclaré Ade Ayeyemi qui a expliqué que la banque travaille à l'amélioration continue de sa capacité et sa fiabilité à remplir avec succès sa mis-

sion axée sur l'Afrique et à soutenir les économies du continent, quels que soient les défis actuels. Les actionnaires ont salué les résultats remarquables du Groupe en 2021, obtenus en dépit d'un contexte difficile. Le résultat net du Groupe pour l'année s'est élevé à 357 millions USD, contre 88 millions USD en 2020, bien que ce dernier chiffre ait été affecté par une charge de goodwill de 164 millions USD. Il faut noter que l'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée autour du thème "Un marché unique. Des possibilités infinies." Occasion pour les acteurs à divers niveaux de la banque panafricaine de passer en revue les innombrables opportunités offertes par le marché africain, en particulier la ZLECAF. Aussi, les actionnaires ont-ils à l'unanimité, approuvé toutes les résolutions présentées à l'AGO avec l'affectation du résultat. Des administrateurs dont le mandat est venu à terme et qui sont encore éligibles, ont vu leur mandat renouvelé et des auditeurs suppléants ont été nommés.

SNCF

Les prix n'ont pas augmenté cette année mais pourraient à l'avenir

La SNCF l'assure : elle n'a pas augmenté ses prix cette année. Les billets payés par les voyageurs étant même en moyenne moins chers qu'en 2019, avant la crise sanitaire, mais la firme pourrait être contrainte de le faire l'an prochain, a déclaré ce mardi le PDG Jean-Pierre Farandou. Il a contesté des données de l'Insee, pour qui les prix du transport ferroviaire ont augmenté de 12,7 % en avril sur un an. « On respecte les chiffres de l'Insee, bien sûr, mais la bonne année de comparaison avec 2022, c'est 2019 » avant la

crise sanitaire, a-t-il relevé devant des journalistes. « Et là, les prix moyens ont objectivement baissé de 7 % ! »

Plus de voyageurs en 2022
« La comparaison est faite par l'Insee entre les trains de 2022 et les trains de 2021. En 2021, il y avait beaucoup moins de monde dans les trains et la proportion de prix réduits était plus forte, ce qui a fait baisser la moyenne », a-t-il expliqué. « En fait, les prix n'ont pas augmenté dans la gamme. Mais comme cette année, il y a davantage de

monde, il y a davantage de monde qui utilisent des prix un peu plus élevés dans la gamme, ce qui entraîne une augmentation du prix moyen constaté », a ajouté le dirigeant. « Il y a toujours une politique de prix modérés. (...) Notre stratégie est bien une stratégie de volume avec des prix bas pour que le train soit accessible à tous », le développement des liaisons low-cost Ouigo et la généralisation des cartes de réduction, a-t-il insisté.

20 minutes du 26 mai 2022

BCEAO

4 340 milliards FCFA pour la 21^e injection hebdomadaire de liquidités

La BCEAO, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a injecté 4 340 milliards FCFA de liquidités sur le marché interbancaire de l'UEMOA au titre de sa 21^e opération d'open-market de l'année 2022. L'appel d'offres ayant maintenu les mêmes conditions d'adjudication au taux d'intérêt fixe de 2%, 93 banques commerciales participantes ont pu se faire refinancer à la hauteur de leurs besoins en liquidités. Au total, le secteur bancaire ivoirien détenant le réseau bancaire le plus dense arrive en tête avec un montant de refinancement récolté de 1 262 milliards FCFA. Il est suivi du secteur bancaire sénégalais avec 799 milliards FCFA. Le Bénin arrive en 3^e position avec 786 milliards FCFA, un montant légèrement en baisse comparativement à la 20^e inje-



tion hebdomadaire de liquidités où le pays a récolté 789 milliards FCFA. Le récapitulatif se présente comme suit :

- le Bénin: 786.800.000.000 FCFA
- le Burkina Faso: 564.724.000.000 FCFA
- la Côte d'Ivoire: 1.262.250.000.000 FCFA
- le Mali: 366.740.000.000 FCFA
- le Niger: 314.135.000.000

FCFA

le Sénégal: 799.870.000.000 FCFA

• le Togo: 177.950.000.000 FCFA

• la Guinée-Bissau: 68.270.000.000 FCFA

Notons que le montant de la 21^e injection hebdomadaire de liquidités est légèrement en baisse par rapport à la précédente (4 405 milliards FCFA).

Source externe

Télétravail

Le nombre des prestataires augmente de 140%

Avec une augmentation de 140% du nombre de personnes travaillant à domicile depuis 2005, le paysage de l'emploi a changé et le travail à distance fait partie de la nouvelle normalité, a indiqué un rapport publié le 24 mai 2022 par WorkMotion, une compagnie de système mondial d'exploitation des talents basée à Berlin (Allemagne).

● Issa SIKITI DA SILVA

Les travailleurs ont désormais la possibilité de rechercher des emplois à distance bien rémunérés auprès d'employeurs étrangers », a commenté Carsten Lebtig, cofondateur et directeur général de WorkMotion. Après avoir perdu son travail à cause de la pandémie de Covid-19, Robert a récemment retrouvé le sourire grâce à son nouveau job contracté auprès d'une entreprise basée à l'étranger qu'il refuse de citer. « Je travaille dans mon pays et à domicile, loin de la direction générale, et on paie mieux que mon précédent travail. Tout se fait en ligne, c'est ça la nouvelle réalité », s'est-il confié à L'Economiste. Robert est un web designer, l'un des top 10 emplois à distance bien rémunérés, selon une liste compilée par Career-Sidekick.com. Cette liste comprend aussi le métier de scientifique de données (data scientist en anglais), une profession hybride (assez rare) oscillant entre un programmeur, un statisticien et un analyste de données. En outre, Il y a aussi



le chef de projet informatique, l'ingénieur logiciel, l'analyste en cybersécurité, l'analyste d'affaires, le ou la responsable marketing numérique, l'administrateur réseaux et systèmes, le rédacteur technique, et le gestionnaire de comptes.

Nouvelle normalité
« Bien que le passage au travail à distance ait pu être catalysé par la pandémie, il est clair que le travail à distance va continuer longtemps. Alors que de nombreuses entreprises adoptent la nouvelle normalité du travail à distance, les employés locaux devront accéder aux espaces de bureaux à distance pour garantir que la vie professionnelle quotidienne reste attrayante », a souligné Carsten Lebtig. Selon le cofondateur de WorkMotion, les gouvernements qui ne prennent pas de mesures proactives par le biais d'une

législation de conformité, visant à permettre aux pays étrangers d'embaucher facilement des travailleurs locaux, finiront par réduire inévitablement les chances de leurs citoyens de rester compétitif dans un marché du travail mondialisé. Selon McKinsey, dans bon nombre des pays, les gouvernements provinciaux et municipaux des États offrent régulièrement aux entreprises des milliards de dollars d'exemptions fiscales, y compris des subventions en espèces, des remises et des crédits d'impôt, pour les encourager à déménager, à expandre leurs opérations ou à rester dans une localité spécifique. L'ultime objectif de cette stratégie de développement économique est de voir ces compagnies investir massivement dans ces contrées et créer des emplois pour leurs citoyens.

Union européenne

Les fruits vendus contiennent de plus en plus de résidus de pesticides

En mangeant leurs cinq fruits et légumes par jour, les Européens vont devoir faire attention. Les résidus de pesticides chimiques sur les fruits cultivés dans l'Union européenne ont en effet augmenté entre 2011 et 2019, selon une étude de l'ONG PAN Europe publiée ce mardi. L'étude, basée sur l'analyse de quelque 97.000 échantillons de fruits frais (pêches, fraises, cerises, pommes, etc.), affirme que près d'un échantillon sur trois (29 %) était contaminé par des traces de pesticides chimiques contre 18 % en 2011.

Bruxelles encore loin de ses objectifs

Or depuis 2011, les États membres sont censés encourager les produits de substitution pour limiter autant que possible le recours à ces pesticides de synthèse – herbicides, fongicides, insecticides – considérés comme les plus à risque et dont l'autorisation est plus strictement réglementée dans l'UE. Au niveau national, cette autorisation doit notamment faire l'objet d'une évaluation comparative avec les produits de substitution. Les résultats de l'étude jettent surtout une ombre sur l'ambition de Bruxelles, arrêtée en 2020, de réduire de moitié d'ici à 2030 le recours à ces pesticides les plus dangereux. « S'il n'y a pas de mesures fortes, on ne voit pas com-



ment cet objectif pourrait être respecté », explique Salomé Roynel, de PAN Europe, qui rappelle que la Commission a le pouvoir de rappeler à l'ordre les pays « défaillants sur ce sujet ». L'ONG cite parmi les produits autorisés dont il faudrait absolument limiter l'usage le Tebuconazole, un fongicide toxique pour la reproduction, dont des traces ont été fréquemment retrouvées sur des cerises produites en 2019, en Espagne entre autres. Destinés à détruire des organismes vivants jugés nuisibles, les pesticides sont susceptibles d'avoir des effets sur la santé humaine, en augmentant les risques de déclencher certaines maladies (Parkinson, cancers). En 2021, une expertise de l'Institut français de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a ainsi conclu à « une présomption forte de lien entre l'exposition aux pesticides de la mère pendant la grossesse ou chez l'enfant et le risque

de certains cancers (leucémies, tumeurs du système nerveux central) ».

Les légumes moins contaminés

Dans son étude, PAN (Pesticide Action Network) assure que la moitié des échantillons de cerises étaient contaminés par des traces de pesticides en 2019 (contre 22 % en 2011), plus du tiers (34 % contre 16 %) pour ceux des pommes, le fruit le plus produit sur le continent. Les fruits les plus contaminés sont les mûres (51 % des échantillons), les pêches (45 %), les fraises (38 %), les cerises (35 %) et les abricots (35 %), sur les neuf années étudiées, ajoute l'ONG. Pour les légumes, la contamination est plus faible car ils sont moins sujets aux insectes et aux maladies : 13 % des échantillons étaient concernés en 2019 (11 % en 2011), les légumes les plus concernés étant le céleri, le céleri-rave et le chou kale (31 %).

20 minutes du 26 mai 2022

Transport

Un TGV direct entre Paris et Berlin prévu en décembre 2023

La SNCF et la Deutsche Bahn ont l'intention de lancer un TGV direct entre Paris et Berlin (Allemagne) « en décembre 2023 », a annoncé mardi à Strasbourg le PDG de la compagnie française, Jean-Pierre Farandou. « Ça fait sens parce qu'on constate que les gens acceptent de faire des trajets de plus en plus longs. Il y a vraiment des gens qui sont prêts à rester cinq heures, six heures, sept heures dans un train, a-t-il expliqué. En l'occurrence, Paris-Berlin, c'est sept heures. ». « Il y a quelques années, on trouvait ça un peu long et on craignait de n'avoir personne. Il y a de plus en plus de gens pour qui ça ne pose pas de problème, tant mieux ! », a lancé le patron de la SNCF, soulignant, que « prendre le train, c'est une façon de réconcilier la mobilité et la protection de la nature ». Dans un premier temps, un aller-retour par jour sera mis

en place sur cette liaison passant par Francfort, exploitée en partenariat entre la SNCF et la Deutsche Bahn avec des trains à grande vitesse ICE allemands. L'offre pourrait être ultérieurement complétée par un second aller-retour avec des TGV français, a indiqué Alain Krakovitch, directeur TGV-Intercités à la SNCF. ici.

Le train, un transport qui a le vent en poupe ?

« C'est assez symbolique de l'évolution de notre société, et du souhait de beaucoup de nos concitoyens de privilégier le train », a remarqué le responsable. « Le constat qu'on fait aujourd'hui, c'est que Paris-Milan et Paris-Barcelone ont des taux d'occupation étonnants : sur Paris-Milan, l'offre a doublé avec l'arrivée de Trenitalia [la compagnie publique italienne, venue concurrencer les TGV de la SNCF en décembre], et malgré ça, les

trains sont pleins, a-t-il expliqué. On doit pouvoir avoir la même chose sur Paris-Berlin ! » Le TGV quotidien reliant Francfort à Marseille – via Strasbourg et Lyon – est d'ailleurs un succès, a relevé Alain Krakovitch. Le Paris-Berlin en train à grande vitesse de jour viendra s'ajouter à une liaison de nuit entre les deux capitales qui doit être exploitée par les chemins de fer autrichiens ÖBB en coopération avec la SNCF et la Deutsche Bahn –, également à partir de fin 2023. « Je suis convaincu que nous avons besoin de davantage de chemins de fer en Europe et une Europe forte a besoin d'une interconnexion forte sur les rails », a estimé Richard Lutz de la Deutsche Bahn, pour qui le développement du ferroviaire est aussi « essentiel pour atteindre les objectifs climatiques ».

20 minutes du 26 mai 2022

Mise en place pour endiguer l'inflation

La Côte d'Ivoire a perdu plus de 650 millions \$ de recettes à cause des mesures

Afin de préserver le pouvoir d'achat des populations, les autorités ivoiriennes ont mis en place plusieurs mesures de subventionnement des produits de grande consommation. Ces réformes coûtent cher au gouvernement qui a décidé de s'endetter davantage pour faire face à toutes ces dépenses. Depuis l'annonce de la subvention de certains produits de première nécessité et du plafonnement des prix, l'Etat ivoirien a perdu plus de 650 millions de dollars de recettes. L'information émane du ministre ivoirien de l'Economie, Adama Coulibaly (photo), qui l'a révélé au cours d'une interview accordée au média français RFI. Selon le ministre, le soutien aux différentes structures et à la filière agricole a également coûté jusqu'à présent plus de 325 millions de dollars à l'Etat. Afin de faire face à toutes ces dépenses, M. Coulibaly a annoncé « une augmentation temporaire du déficit budgétaire ». Quant au recours au marché financier international pour financer ce déficit budgétaire, le responsable ivoirien a déclaré que le gouvernement avait décidé de se « financer sur le marché régional qui a des conditions de financement qui sont meilleures ». En janvier dernier, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA a atteint son niveau le plus haut en six mois, soit 7,9% avant de passer à 6,6% en mars. Plusieurs pays ont mis en place des mesures afin de contenir l'inflation. Même si, avec environ 4,5%, la Côte d'Ivoire affichait le taux d'inflation le plus bas en avril, les autorités ont été contraintes de mettre en place des réformes pour protéger le pouvoir d'achat des populations. Il s'agit, entre autres, de la suspension des droits de douane exigibles sur les importations de blé pour une durée de trois mois, du plafonnement des prix de l'huile de palme raffinée, du sucre, du lait, du riz, de la tomate concentrée, de la viande de bœuf et des pâtes alimentaires, durant la période de janvier à mars et un élargissement de la liste des produits de grande consommation.



Sénégal

Le canadien Iamgold poursuit les travaux pour augmenter à 70 % ses intérêts dans l'or de Senala



Déjà implantée au Burkina sur la mine d'Essakane et au Mali sur le projet Diakha-Siribaya, la compagnie Iamgold avance ses pions pour s'étendre en Afrique de l'Ouest. Les récents développements montrent qu'elle a jeté son dévolu sur l'or de Senala au Sénégal, et les travaux s'accroissent. La compagnie minière canadienne Iamgold a lancé la deuxième phase de son programme d'investissement dans l'exploration au projet aurifère Senala, au Sénégal. Elle va dépenser 4 millions de dollars sur l'actif d'ici le 28 février 2024 pour porter sa participation de 51 % à 70 %. Selon les détails publiés mercredi 18 mai par son partenaire de coentreprise Oriole Resources, cette nouvelle phase a commencé avec une campagne de forage à la tarière de 1,5 million de dollars. En cours sur le prospect Faré, les travaux devraient permettre de forer un total de 9 800 m, avec comme objectif de tester l'extension d'une anomalie aurifère le long des cibles existantes. Deux échantillons seront, apprend-on, prélevés par trou pour évaluer la géologie sous-jacente et identifier les anomalies aurifères potentielles. « La confiance de la société [Iamgold, Ndlr] dans le potentiel de la zone de Faré, étayée par les excellents résultats du forage de 2021, est en ligne avec notre propre conviction qu'il existe un potentiel important pour le développement d'un gisement autonome », a commenté le PDG d'Orïole Tim Livesey. Alors que les deux parties doivent encore régler quelques questions administratives pour officialiser la participation de 51 % de Iamgold, la décision de poursuivre les travaux aussi vite peut être vue comme une volonté de la compagnie canadienne de rapidement concrétiser le potentiel de l'actif. En dehors de Faré, les précédents travaux ont permis d'identifier trois autres prospects intéressants, en l'occurrence Baytilaye, Saroudia et Madina Bafé. Une estimation de ressources devrait donc survenir durant cette deuxième phase du programme d'investissement, ce qui donnera une idée plus claire de l'envergure du projet.

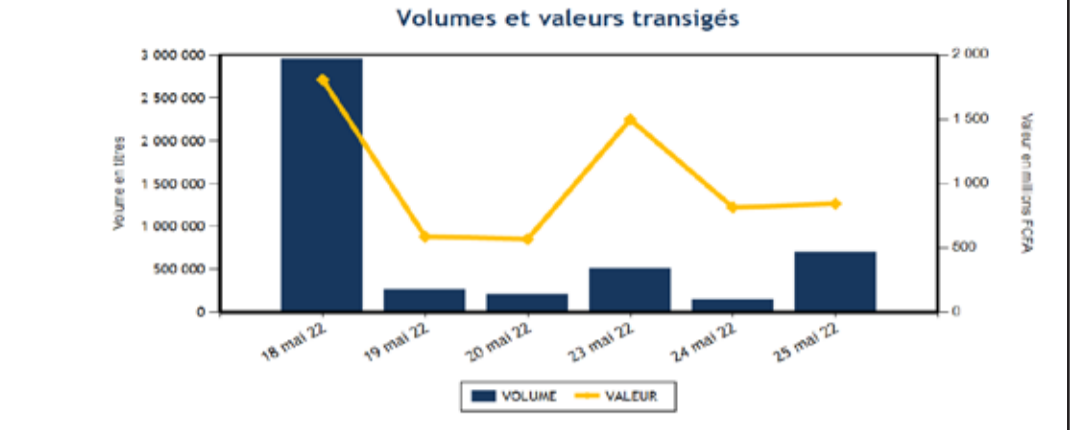
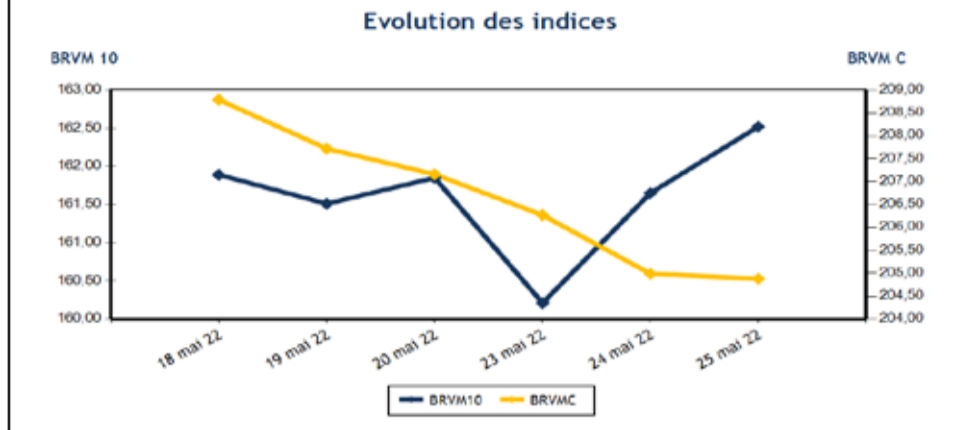
Ghana

Lancement des travaux de construction d'une université agricole à 90 millions \$

Après avoir ouvert en 2020, une université sur le développement durable à l'est du pays, le Ghana a lancé la construction d'une seconde université dans cette région. L'établissement sera spécialisé dans les technologies et l'agriculture, deux secteurs prioritaires dans le pays. Le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, a lancé la construction de l'Université d'ingénierie et des sciences agricoles (UEAS), à Bunso, dans la région de l'Est. L'ouvrage dont les travaux sont prévus pour durer 24 mois va coûter 90 millions de dollars. Le montant a été mis à disposition par la Banque d'import-export de la Corée du Sud et le Fonds de coopération pour le développement économique (EDCF) de ce même pays. A son ouverture, l'Université sera présentée comme un « centre d'excellence en génie, sciences agricoles, sciences appliquées et en environnement bâti », a révélé le président Akufo-Addo. Selon lui, ces domaines font partie des secteurs prioritaires dans le pays. En outre, il est espéré que cette institution devienne un chef de file dans l'enseignement, la recherche et la sensibilisation du public dans les secteurs des technologies et de l'agriculture, s'attaquant aux problèmes de sécurité alimentaire et améliorant la compétitivité future des industries de manière durable. A ce titre, elle aidera le pays à former les compétences dans ces secteurs, afin de couvrir la demande nationale et booster l'économie.

Ecofin du 26 Mai 2022

BRVM 10	162,52	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 100 mercredi 25 mai 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	204,88
Variation Jour	↑ 0,54 %		Variation Jour	↓ -0,05 %
Variation annuelle	↑ 5,87 %		Variation annuelle	↑ 1,29 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 167 469 659 697	-0,05 %
Volume échangé (Actions & Droits)	693 475	392,42 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	780 221 762	3,42 %
Nombre de titres transigés	39	-4,88 %
Nombre de titres en hausse	11	37,50 %
Nombre de titres en baisse	18	-18,18 %
Nombre de titres inchangés	10	-9,09 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 847 091 836 870	0,00 %
Volume échangé	9 505	60,15 %
Valeur transigée (FCFA)	63 366 641	3,87 %
Nombre de titres transigés	1	-87,50 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-
Nombre de titres inchangés	1	-85,71 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 650	7,49 %	126,03 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 340	7,20 %	-9,76 %
SOE CI (SDCC)	4 890	4,49 %	13,85 %
CIE CI (CIEC)	2 295	2,23 %	21,11 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	4 490	1,93 %	-6,17 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	1 665	-7,50 %	0,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	850	-7,10 %	0,00 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 300	-3,70 %	0,00 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 200	-3,16 %	0,00 %
SONATEL SN (SNTS)	14 600	-2,86 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	103,96	-0,76 %	-5,59 %	9 741	32 371 090	26,62
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	479,06	0,70 %	6,73 %	40 310	536 090 370	9,58
BRVM - FINANCES	15	75,74	-0,12 %	-1,80 %	632 620	174 875 512	7,20
BRVM - TRANSPORT	2	406,14	-7,35 %	-34,72 %	1 617	2 712 715	6,50
BRVM - AGRICULTURE	5	328,60	-0,18 %	35,05 %	3 754	22 071 985	5,81
BRVM - DISTRIBUTION	7	367,56	-0,38 %	-9,79 %	4 914	11 243 740	31,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	2 035,91	7,49 %	126,03 %	519	856 350	19,81
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,14	
Taux de rendement moyen du marché	6,12	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,84	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 386 054,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 658 797 523,34	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,85	
Ratio moyen de satisfaction	22,95	
Ratio moyen de tendance	392,03	
Ratio moyen de couverture	25,51	
Taux de rotation moyen du marché	0,07	
Prime de risque du marché	6,39	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire Rue de la République, 01 Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 38 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie de Ouagadougou BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 30 87 71 Fax : (229) 20 30 87 72	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et des Services de Côte d'Ivoire Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Rue de la République, 01 BP 1027 Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51
--	---	--	---	---	---	---	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjbs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	---

Amélioration des capacités énergétiques au Bénin

4 centrales solaires pour 50 mégawatts en vue

Le gouvernement du Bénin a tenu sa session ordinaire du conseil des ministres le mercredi 25 mai 2022. Entre autres décisions issues de cette assise gouvernementale, un projet de mise en place de quatre centrales solaires photovoltaïques dans quatre villes béninoises.

● Bidossessi WANOU

Sur la voie du renforcement des capacités de production d'énergie, le gouvernement béninois ne démord pas. C'est encore la signature de quatre conventions de concession,

de quatre contrats d'achat d'énergie électrique, de quatre contrats de raccordement au réseau électrique et de quatre baux à construction pour la mise en place de en mode « Construire, exploiter, détenir et transférer » qui a été décidé au der-

nier conseil des ministres. La mise en place de ce projet va permettre de générer 50 MW par quatre centrales, a souligné le gouvernement qui a précisé qu'il participe de la volonté « d'accroître l'offre d'électricité en renforçant les capacités de

production au plan national dans le but d'assurer un plus grand accès à une énergie fiable ». Et pour la réalisation diligente du projet, qui vient accroître la production d'énergie renouvelable de source propre au Bénin, 25% in fine, le conseil s'est

montré favorable à la signature diligente du contrat. Les quatre contrats d'achat d'énergies seront à cet effet transférés à la Société béninoise de production d'électricité (SBPE). Sur un autre plan, le conseil des ministres a régulé les

horaires d'émission de divers bruits au Bénin. A cet effet, de 13h à 15h puis de 22h à 6h, les jours ouvrés, les bruits sont interdits tandis que les jours de repos, l'interdiction court de 20h à 10h.



COPIE Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 25 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant régime de prise en charge et de protection des personnes victimes en missions commandées.

Le présent projet de loi vise à créer le cadre légal adapté pour la protection et la prise en charge efficace des personnes ayant subi des préjudices au cours des missions de maintien d'ordre, de sauvetage ou de défense de l'intégrité territoriale, de même que lors de missions extérieures exécutées dans le cadre des accords bilatéraux ou multilatéraux.

Ce dispositif légal envisagé intervient pour combler une insuffisance de l'actuelle réglementation qui ne prévoit qu'une somme symbolique en guise de frais d'obsèques des victimes ayant perdu la vie dans les missions de défense et de sécurisation de la nation.

Il instaure un mécanisme de paiement d'un capital décès aux ayants droit des personnes visées et une prise en charge des enfants mineurs jusqu'à l'âge de 21 ans, à travers un soutien matériel, financier et moral de l'Etat sous forme de subventions d'entretien, d'études et une assurance médicale gratuite ou prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, il prévoit une protection au profit des personnels civils impliqués dans les missions de sécurisation et de défense et y ayant perdu la vie ainsi qu'une reconnaissance nationale à travers des avancements à titre posthume.

Sont concernés par le bénéfice des dispositions de ce texte :

- les personnels militaires des Forces armées béninoises blessés, décédés ou portés disparus à l'occasion des opérations susvisées ou leurs ayants droit ;
- les personnels des Forces de sécurité publique et assimilés blessés, décédés ou portés disparus dans les mêmes types d'opérations ou leurs ayants droit ;
- les civils blessés, décédés ou disparus impliqués ou associés par les Forces armées béninoises auxdites opérations ou leurs ayants droit ;
- les ayants droit des victimes enregistrées au cours des missions extérieures dans le cadre des accords bilatéraux ou multilatéraux lorsque lesdits accords ne prévoient pas une mesure de prise en charge.

Les ministres concernés par le sujet veilleront à l'aboutissement de la procédure législative.

I-2. Réglementation du bruit en République du Bénin.

Deux décennies après l'entrée en vigueur du décret n° 2001-294 du 8 août 2001 portant réglementation du bruit en République du Bénin, le développement des activités économiques et la problématique d'une meilleure prise en charge de la pollution sonore appellent son actualisation.

En effet, les nuisances sonores viennent en tête des infractions environnementales recensées par les services compétents.

De nombreuses activités génératrices de pollution sonore sont menées, souvent même en pleine agglomération, sans autorisation préalable d'installation et sans précaution de nature à réduire les nuisances qu'elles génèrent.

C'est pourquoi, le Conseil a adopté le présent décret aux termes duquel tout promoteur d'installation d'une activité génératrice de bruit soumise à déclaration ou autorisation obtient, selon le cas, avant l'ouverture, un avis technique de la direction départementale du Cadre de Vie territorialement compétente, ou le certificat de conformité environnementale délivré par l'Agence béninoise pour l'Environnement.

Par ailleurs, l'ouverture des ateliers bruyants, notamment les moulins, les scieries, les forges, les discothèques, les bars, les restaurants ainsi que la circulation des véhicules de publicité sonore et toute autre forme de

communication ou manifestation bruyante en zone d'habitation, y compris sur les lieux de culte, est interdite dans les périodes ci-après :

- Jours ouvrables : 13h à 15h et 22h à 6h du matin ;
- Jours de repos : 20h à 10h du matin.

Aux autres heures, l'émission de bruit doit respecter les limites de décibels définies par le décret, suivant que l'on est en zone d'habitation, en zone commerciale ou industrielle.

De même, l'usage de tout appareil de communication par voie acoustique (sirène, haut-parleur, avertisseur sonore) gênant pour le voisinage est interdit, sauf si l'emploi est exceptionnel et réservé au signalage d'accident ou d'incident grave.

Sont également interdites, l'ouverture et l'exploitation, à titre professionnel, des salles de fêtes en bâches.

Enfin, il est prévu qu'une dérogation spéciale puisse être accordée par le maire, pour l'usage des appareils sonores pour des manifestations exceptionnelles dans les lieux publics, mais pour laquelle l'intensité du bruit ne saurait excéder 80 décibels et la durée, 48h.

Au titre des autres mesures normatives, a été adopté le décret portant nomination des membres du Conseil d'administration du Fonds de Développement de l'Artisanat.

II- Communications.

II-1. Réorganisation de la coordination des activités de la Francophonie au Bénin.

La coexistence de la Commission nationale permanente de la Francophonie (CNPFF), structure de coordination, de conseil et de suivi des activités de coopération dans tous les domaines de la Francophonie et du Bureau du Représentant personnel du Président de la République (Sherpa), a révélé des dysfonctionnements liés notamment au défaut de concertation ou de relations fonctionnelles entre les deux structures.

Au regard de ce constat et tenant compte du fait que la tutelle de la CNPFF est désormais assurée par le ministère en charge des Affaires étrangères, une réorganisation de ces attributions s'avère nécessaire.

Celle-ci consiste à confier la plénitude des fonctions à ce ministère, dans le but de garantir davantage d'efficacité et de favoriser une rationalisation de la représentation de notre pays dans les instances de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Le Conseil en a ainsi décidé et instruit le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération d'assurer l'opérationnalisation de cette réforme, puis d'engager une actualisation subséquente des textes régissant ces organes.

II-2. Contractualisation pour des missions de maîtrise d'œuvre complète, de conception muséographique/scénographique et de contrôle technique des travaux du musée international du Vodun à Porto-Novo.

Le site destiné à accueillir cet important musée a été identifié et les diligences en vue de sa libération par les occupants actuels sont quasiment achevées.

La prochaine étape consiste en la mise à disposition du maître d'ouvrage, des plans architecturaux et des études techniques détaillées de même que les concepts muséographiques et scénographiques, en vue du démarrage des travaux et de l'acquisition par la suite des équipements.

C'est dans ce cadre que le Conseil a autorisé les ministres concernés par le projet à accomplir les diligences pour la contractualisation avec les cabinets retenus et à veiller à la bonne exécution des travaux.

II-3. Signature de la convention de concession et du contrat d'achat d'électricité pour la construction, par un producteur indépendant d'énergie électrique, d'une centrale thermique à cycle combiné d'une puissance de 41 MW.

En sa séance du 24 mars 2021, le Conseil des Ministres avait autorisé le passage en cycle combiné de cette centrale pour une capacité de 40MW, mais les optimisations issues des négociations avec le constructeur permettent de passer à une puissance de 41 MW.

Le Conseil a donc marqué son accord pour la signature de la convention de concession et la signature du contrat d'achat d'énergie ainsi que du contrat de raccordement au réseau de la SBEE.

Par la même occasion, il a été autorisé le transfert à la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) du contrat d'achat d'énergie électrique conclu dans ce cadre.

Le ministre de l'Energie et le ministre de l'Economie et des Finances accompliront les diligences requises pour la réalisation du projet sur le site de Maria-Gléta.

II-4. Signature des conventions de concession, des contrats d'achat d'énergie électrique, de raccordement au réseau électrique et des baux à construction associés, en vue de la mise en place de quatre centrales solaires photovoltaïques à Bohicon, Parakou, Natitingou et Djougou.

La mise en œuvre de ce projet va permettre de générer 50 MW par les quatre centrales. Il participe de la volonté du Gouvernement d'accroître l'offre d'électricité en renforçant les capacités de production au plan national, dans le but d'assurer un plus grand accès à une énergie fiable.

Afin d'engager leur réalisation diligente, le Conseil a marqué son accord pour la signature de quatre conventions de concession, de quatre contrats d'achat d'énergie électrique, de quatre contrats de raccordement au réseau électrique et de quatre baux à construction pour la mise en place en mode « Construire, Exploiter, Détenir et Transférer » de ces centrales.

Par la même occasion, il a été également autorisé le transfert à la SBPE des quatre contrats d'achat d'énergie conclus dans ce cadre.

II-5. Mission de contrôle et de surveillance des travaux restants du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs.

Ledit projet, en cours d'exécution, a atteint un niveau de réalisation encourageant. Il intègre notamment la construction de deux barrages, celui d'une capacité de 12 millions de m³ sur la rivière Lifo dans la commune de Glazoué et celui d'une capacité de 2 millions de m³ déjà achevé à Ayédjoko, dans la commune de Savè.

Mais au cours des travaux, il est apparu des infiltrations et affouillements importants sur la digue du barrage de Lifo à la suite des pluies diluviennes intervenues dans la région les 8 et 9 août 2021.

Les analyses et contre-expertise commanditées ont recommandé une méthode de reconstruction plus optimale et durable de l'ouvrage, assorti d'un déversoir additionnel destiné à en garantir la sécurité.

Se fondant sur cette recommandation, le Conseil a marqué son accord pour la présente contractualisation et instruit les ministres concernés par le projet de veiller à sa réalisation aux normes et qualités requises.

III. Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la participation d'une délégation du Bénin à la 110^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail et autres rencontres à Genève en Suisse, du 27 mai au 11 juin 2022.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2022,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUI-OURO.

Respect des décisions contre la cherté de la vie

L'état des lieux de la situation à Parakou

La crise économique continue de faire rage au Bénin et à l'international. Le domaine de l'agro-alimentaire semble le plus touché et conduit à une hausse énorme des prix de plusieurs denrées alimentaires. Une situation face à laquelle le gouvernement a pris quelques mesures afin d'alléger certaines charges aux populations. Cependant, le constat fait dans la ville de Parakou semble loin d'être ce qui est prévu.

La riposte contre la cherté de la vie organisée par le gouvernement béninois continue de faire l'objet de plusieurs critiques. La récente tournée gouvernementale reste bien loin des attentes de la population en générale qui n'y trouve aucun intérêt. Lors de cette tournée nationale,

les membres du Gouvernement ont quand-même eu l'occasion d'exposer différentes décisions prises en conseil des ministres afin de lutter contre la cherté. Les subventions sur les hydrocarbures, la suppression/réduction de la TVA sur certaines denrées alimentaires et la fixation du prix de cer-

tains produits permettraient de constater une baisse des prix sur le marché. Cependant, l'on remarque une autre réalité ici à Parakou. Non seulement, les prix ne sont en aucun cas revus à la baisse, mais continuent de grimper. Le constat est plus cinglant du côté des produits alimentaires que de celui des

hydrocarbures. « Les prix du bidon d'huile et du blé sont toujours les mêmes depuis que cette crise a commencé. Les boutiques que je parcours maintiennent ce prix sous prétexte qu'ils doivent épuiser leurs stocks avant de pouvoir se plier aux exigences du gouvernement. Les ministres étaient là et

ont parlé, mais ne savent rien de la réalité ici », s'est plainte Syanatou Zachari, vendeuse de beignets. Un véritable problème de contrôle se pose donc, selon cette dernière. Les commerçants continuent toujours de vendre leurs produits au prix de départ et sans être inquiétés. Il faut noter également

qu'il revient à la population de dénoncer certains contrevenants à cette décision du gouvernement. Un élan de solidarité s'impose donc face au problème d'une telle envergure.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU (Corresp. Borgou/Alibori)

Célébration de la Journée de l'Afrique

La tribune du ministre turc des affaires étrangères

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée de l'Afrique avec enthousiasme sur le continent et en Türkiye. Nous nous souvenons avec appréciation de la réunion des nations africaines sous un même toit, le 25 mai 1963. Cette journée signifie un voyage ardu vers l'indépendance et la liberté, ainsi qu'une conscience commune fondée sur la solidarité et l'unité du continent.

L'histoire de succès concrétisée au cours des décennies suivantes dans cet esprit, grâce aux efforts des dirigeants africains puissants et acclamés, témoigne de l'avenir brillant du continent. Malgré les injustices historiques de l'époque coloniale, l'apathie à l'échelle mondiale vis-à-vis des catastrophes naturelles et de la famine, ainsi que les interférences extérieures inacceptables, la force des nations africaines en ce qui concerne la résistance face à ces énormes défis est exceptionnelle. Avec sa population jeune et dynamique, ses vastes ressources, sa culture et son histoire riches et profondément enracinées, le continent africain promet un énorme potentiel pour un monde meilleur, plus équitable et plus juste au 21^{ème} siècle. L'Afrique signifie de l'espoir et nous sommes partenaires dans ce voyage. La Türkiye est dans une position privilégiée. Au cours des 20 dernières années, la Türkiye est devenue un « hub africain » dans sa région avec un nombre toujours croissant de missions diplomatiques africaines ainsi que sa diaspora africaine dynamique englobant des étudiants, des femmes/hommes d'affaires et des touristes. Nos 44 ambassades sur le continent ainsi que les 37 ambassades africaines à Ankara rendent la Journée de



l'Afrique plus significative pour nous. Les nations africaines nous considèrent comme un partenaire fiable, et un ami proche. C'est un plaisir pour nous d'accueillir des interlocuteurs africains, souvent des dirigeants africains, à Ankara chaque mois. Le président Erdoğan occupe la première place en termes de nombre de visites en Afrique. Turkish Airlines, continue de réunir l'Afrique avec le reste du monde, et en se remettant des effets de la pandémie, dessert actuellement 44 destinations dans 35 pays africains. La présence des étudiants africains au sein des universités de toute la Türkiye continue d'augmenter, grâce à des centaines de Bourses d'études Türkiye, accordées annuellement. Jusqu'à présent, la Türkiye a accordé plus de 15 mille bourses à des étudiants africains. En tant que partenaire

stratégique de l'Union africaine (UA), nous avons organisé conjointement trois sommets sur le partenariat Türkiye-Afrique, en 2008, 2014 et 2021. Le troisième sommet du partenariat s'est tenu sous le thème "Partenariat renforcé pour le développement commun et la prospérité", du 16 au 18 décembre 2021, à Istanbul, avec la participation de 38 pays africains. Nous mettons maintenant en œuvre avec enthousiasme les décisions approuvées lors du Sommet en étroite coopération avec tous nos amis africains, afin de porter nos relations avec le continent à un niveau entièrement nouveau et élevé. Nous visons maintenant à bénéficier mutuellement de notre collaboration accrue avec l'UA et les organisations régionales africaines, dans d'autres plateformes internationales telles que l'ONU

et l'OCI. En outre, en accueillant la Banque de technologie des Nations unies, Türkiye est fière d'être un partenaire de développement important pour les pays les moins avancés (PMA) concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies. Les pays africains ont beaucoup à bénéficier des services de la Banque en ce qui concerne la mise en place et la consolidation de leurs technologies et leur capacité d'innovation. Notre vision commune sur les problèmes mondiaux joue également un rôle important dans l'avancement des relations entre la Türkiye et l'Afrique. Dans ce cadre, la Türkiye partage les mêmes attentes fondamentales pour l'ordre mondial, défendues depuis longtemps par les pays africains concernant un multilatéralisme efficace et une réforme structurelle de l'ONU. À cet égard, les injustices historiques envers le continent doivent être abordées, y compris en renforçant la représentation des pays africains au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est une responsabilité collective d'œuvrer pour le maintien d'une Afrique pacifique, stable et sûre. À cette fin, en tant que pays qui a souffert depuis longtemps du terrorisme, nous sommes enga-

gés à renforcer notre coopération avec l'UA pour combattre et éliminer toutes les formes et manifestations de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation, comme annoncé dans la Déclaration conjointe du Troisième Sommet. Notre coopération économique avec les nations africaines ne cesse de croître. À la fin de 2021, notre volume commercial a atteint 34,5 milliards de dollars, multiplié environ par sept au cours des deux dernières décennies. Le protocole d'entente sur la coopération que nous avons signé avec le secrétariat de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) augmentera davantage ce volume. Notre but, cependant, va au-delà du commerce. La Türkiye, a soutenu et soutiendra ses amis africains dans leur quête d'un développement et d'une prospérité inclusifs, équitables et durables, basés sur un partenariat égal et le respect mutuel. Par conséquent, nous soulignons notre principe "gagnant-gagnant" à chaque occasion. Nous saluons les politiques et programmes robustes et innovants mis en place par l'Union africaine pour accélérer le développement du continent. L'Agenda 2063 est le programme fleuron qui peut libérer le potentiel du continent et apporter de l'espoir et de la prospérité à tous, que nous soutenons de tout

cœur. Notre gouvernement et les agences officielles ont déployé des efforts conformément à l'Agenda 2063. L'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), par l'intermédiaire de ses 22 représentants à travers le continent, la Direction turque de gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence (AFAD), ainsi que le Croissant-Rouge turc ont mis en œuvre des projets de développement durables et de l'aide en nature d'une valeur de plusieurs millions de dollars en Afrique subsaharienne. Les Centres culturels turcs Yunus Emre sont implantés dans 7 pays africains et la Fondation Maarif continue de fournir des services éducatifs dans 25 pays africains avec 191 institutions. Même au cours des périodes les plus tumultueuses, la Türkiye a été en solidarité avec le continent. Nous avons soutenu nos amis africains durant la pandémie, notamment par des dons de vaccins. Grâce à nos relations humaines, culturelles et historiques, datant de plusieurs siècles, nous continuerons d'agir de concert et en solidarité avec les pays africains en tant que partenaires solides.

Bonne fête de l'Afrique à tous!

Par Mevlüt Çavuşoğlu
ministre des Affaires
étrangères de la République
de Türkiye

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJII

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Crise alimentaire au Bénin

Les tout-petits paient les frais de l'inflation

La guerre en Ukraine, la pandémie de Covid-19 mais aussi les changements climatiques ont accentué la flambée des prix alimentaires dans les villes et villages du Bénin. Cette inflation menace particulièrement les couches vulnérables, notamment, les enfants dont les plus démunis étaient déjà en proie à l'insécurité alimentaire.

● **Félicienne HOUESSO**

Les prix des produits alimentaires n'ont pas été aussi hauts depuis 10 ans. La situation que vivent les populations béninoises depuis quelques mois, fait effet d'une bombe qui touche aussi bien les milieux urbains que les zones rurales. Les enfants des milieux ruraux et des quartiers pauvres de Cotonou, sont la preuve réelle des effets de l'inflation sur la population. A Mougnon l'un des douze arrondissements de la commune de Djidja, dans le département du Zou au centre du Bénin, Hortense Kossou, mère de famille est contrainte de revoir les ingrédients qu'elle utilise pour la préparation des mets. En plus, elle se voit, la plupart du temps, en train de réduire le nombre de repas servis, de trois à deux par jour. « Dans la famille, nous cultivons du manioc. Donc, en dehors de la pâte blanche, nous consommons beaucoup le manioc ou l'igname et parfois sans l'huile que nous avons pour habitude d'utiliser comme accompagnement », se plaint-elle. Elle poursuit : « Tout est devenu cher alors que nos ressources financières ne s'améliorent pas ». Sa voisine, Charlotte Daga précise, que quelques années plus tôt, la situation était mieux puisqu'elle ne manquait jamais de farine de maïs. « C'était gérable car, avant, même avec 500 Fcfa par jour, on pouvait se débrouiller et servir les trois repas par jour, quand bien même ce n'est pas riche et varié », avance-t-elle.

Un peu plus loin dans les collines, la situation semble plus envenimée à Kotago, situé à quelques kilomètres de Savalou. Léonie Elomon, mère de trois enfants confie qu'il y a belle lurette qu'elle a servi les trois repas à son mari et à ses enfants. « Nous retardons le petit déjeuner pour pouvoir tenir avec deux repas par jour. Nous essayons de diversifier les repas (pâte, gari et tubercules). Même le haricot qui était accessible à toutes les bourses, est devenu un plat de riche », indique-t-elle. En l'espace de cinq ans, le kilogramme du poisson chinchard encore appelé Silivi qui se vendait à 600 Fcfa est passé à 1200 Fcfa. Le maïs est passé de 125 Fcfa à 250 en 2022.



Même le morceau de sucre qui se vendait à 5 Fcfa, coûte aujourd'hui 10 Fcfa l'unité. Pour avoir un kilogramme d'haricot, Léonie Elomon confie qu'elle débourse au moins 500 fca alors qu'il y a peu, elle le prenait à 250 Fcfa au plus. « Aujourd'hui tu ne peux plus aller chez une vendeuse pour acheter l'huile pour 100 Fcfa. Ce n'est pas facile. On ne vit pas, on survit », confirme dame Charlotte Daga. Cette poussée inflationniste conduit la population à consommer des aliments de substitution à faible valeur nutritive. Krystel Hountchegnon nutritionniste diététiste et technologue alimentaire indique qu'une mauvaise alimentation ou un système alimentaire qui ne tient pas compte des besoins de l'enfant peut entraîner la croissance du taux de malnutrition aiguë modérée et aiguë sévère, les infections, les diarrhées persistantes ou fréquentes, la pneumonie, l'anémie et la déshydratation. « Ces impacts peuvent affecter l'instruction et causer même des décès si l'enfant n'est pas vite pris en charge », insiste-elle. C'est pourtant le cas et Léonie Elomon est consciente que ses plats ne sont pas équilibrés pour la bonne santé des enfants. « Les Ong nous ont sensibilisé sur l'agencement des ingrédients. Par exemple, il faut utiliser les fretins et des assaisonnements pour rehausser le goût et équilibrer les repas sans grands moyens. Mais nous n'avons pas toujours les moyens pour le faire. Nous n'avons souvent pas d'autres choix, à part, remplacer ces ingrédients par un cube de 25 Fcfa », témoigne-t-elle. Les

résultats sautent à l'œil. Ses trois enfants présentent tous une émaciation flagrante et un ballonnement du ventre, des symptômes de malnutrition.

Le fardeau de la malnutrition, un défi à relever

En 2021, l'ONG Actions pour l'environnement et le développement durable (Aced) publie une « étude exploratoire de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur le régime et le comportement alimentaire des ménages dans les villes de Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon et Comè ». Les diagnostics de terrain révèlent que la situation alimentaire était nettement plus précaire dans les villes à l'intérieur du pays. « La consommation de viande et de boissons dans les villes a diminué. Le lait et les œufs ont été également moins consommés dans les villes de Bohicon et Comè... », note le document qui confirme l'incapacité des parents pauvres à assurer une alimentation saine et équilibrée des enfants. Ainsi, face aux nombreuses crises, la situation des enfants pauvres va de mal en pis. Krystel Hountchegnon assure avoir reçu plusieurs cas d'enfants souffrant de cas de malnutrition. « Nous avons récemment reçu des enfants dont certains souffraient d'infection digestive avec déshydratation et de détresse respiratoire suite à un gavage », confirme la nutritionniste diététiste. Hermane Hessou, directeur de l'association "Terre rouge Bénin" précise que depuis la crise du Covid-19, la vulnérabilité psycho-sociale des enfants et jeunes en situation de rue s'est

amplifiée. « Les difficultés des enfants, que ce soit sur le plan alimentaire, sanitaire et de l'hygiène se sont aussi amplifiées. Particulièrement dans ces périodes, les filles en situation de rue vont dans des activités de prostitution pour répondre à leur besoin de base. Rien qu'au marché Dantokpa, on peut estimer à plus de 5000, les enfants en situation de rue qui arrivent à peine à avoir deux repas par jour », martèle-t-il. Dans certaines contrées, les familles comptent sur les cantines scolaires pour alléger les dépenses mais également pour garantir aux enfants, au moins un repas sain et équilibré par jour. A Goulo-Sodji dans la commune de Zè, la cantine scolaire est un facteur favorisant la scolarisation des enfants. Olivier Bossou, père d'une famille de cinq enfants n'hésite pas à faire le grand déballage : « au moins quand les enfants vont à l'école, ils trouvent à manger et nous sommes un peu soulagés », témoigne-t-il avant de

lancer un cri de cœur : « il faut que le nombre de repas passe à deux dans les cantines. Cela nous sera d'une grande aide ». En réalité, le Programme national d'alimentation scolaire intégré (Pnasi) a un double objectif. Outre l'éducation des enfants, il s'agit également d'améliorer leur statut nutritionnel. Ainsi, en offrant un repas équilibré et consistant aux élèves, la cantine permet également de lutter contre les problèmes de malnutrition qui concernent des familles extrêmement pauvres. Selon le Programme alimentaire mondial (Pam) au Bénin, le taux de couverture en cantines scolaires est passé de 29 % en 2017, à 51 % en 2021. Mais il se révèle nécessaire d'aller plus loin. Déjà, il urge d'atteindre toutes les écoles, mais encore, il serait d'une grande utilité d'augmenter le nombre de repas servis dans ces cantines. Si le manque d'aliments capables de soutenir la croissance physique et mentale est susceptible de nuire à leur instruction comme l'indique l'UNICEF en 2019, dans son rapport, intitulé "La Situation des enfants dans le monde 2019 - Enfants, nourriture et nutrition", il serait peu aisé d'espérer un réel développement du Bénin. Les enfants étant l'avenir d'une nation, "tout" repose sur leur capacité à amorcer la croissance vers un monde meilleur. Le regard autre fois porté sur la malnutrition doit évoluer. Les enfants mal nourris et qui vivent mal devraient être au centre de toutes les priorités.

Garantir des actions

concrètes en faveur des enfants

Le 16 octobre 2021, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, la FAO a appelé les acteurs à divers niveaux à travailler ensemble dans la solidarité pour donner la priorité au droit de tous à l'alimentation, à la sécurité alimentaire, à la nutrition. Le Groupe de la Banque mondiale, dans un communiqué publié le 18 mai 2022 exhorte à davantage soutenir la production, les producteurs et les ménages vulnérables. « Les subventions au niveau des Ong locales ne suffisent pas pour répondre efficacement. Il est important que le gouvernement à travers les associations locales qui travaillent sur le terrain puisse être subventionné pour porter secours à davantage d'enfants. Les actions doivent être amplifiées afin de satisfaire les besoins de base des enfants démunis », lance Hermane Hessou qui espère que les financements annoncés de part et d'autres atteignent les vrais acteurs pour une meilleure prise en charge de la situation. Il est urgent d'enclencher un déploiement à grande échelle de mesures relevant d'approches qui intègrent la prévention, l'anticipation et un meilleur ciblage, et qui apportent ainsi des solutions durables aux causes premières des crises alimentaires, à savoir la pauvreté rurale structurelle, la marginalisation, la croissance démographique et la fragilité des systèmes alimentaires. Car, dans les situations de crises ou d'urgence, les plus vulnérables peuvent être les plus oubliés.



Secteur privé

Eustache Kotigan élu Président du Patronat béninois

Après le toilettage des textes qui le régissent, le Conseil national du patronat (CNP Bénin) a procédé, mercredi 25 mai 2022, à l'élection de la nouvelle équipe dirigeante. Au terme des tractions, Eustache Kotigan a vu ses pairs lui renouveler leur confiance pour la présidence de l'organisation syndicale.

● Sylvestre TCHOMAKOU

À la hauteur des actions entreprises au cours des cinq (05) dernières années pour rétablir la confiance avec l'exécutif et les partenaires sociaux, Eustache Kotigan vient d'être plébiscité, par ses pairs, à la présidence du Conseil national du patronat (CNP Bénin) pour les cinq (05) prochaines années. Ainsi en ont décidé les sociétaires du patronat béninois au cours de l'Assemblée générale électorale de l'organisation tenue le 25 mai 2022 à Novotel hôtel de Cotonou. Faisant suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 28 avril dernier qui s'est consacrée au toilettage des textes de l'organisation, la rencontre qui a consacré l'élection du Président Eustache Kotigan, a permis, dans un premier temps, l'élection des 25 membres ou administrateurs du Conseil d'Administration (CA) tel qu'institué par les nouveaux textes, et, dans



● Photo de famille des membres du Bureau Exécutif

un second temps, place a été faite à l'élection des membres du Bureau Exécutif. Pour cette instance, aux côtés du Président Eustache Kotigan, on retrouve sept (07) autres membres venant de grandes entreprises béninoises. Heureux de la confiance à lui renouvelée, le nouveau patron du CNP Bénin n'a pas manqué d'inviter les siens à se joindre à lui pour relever de plus grands défis. Définissant trois priorités pour ce nouveau mandat à savoir : "un secteur privé organisé pour le développement durable ; la promotion de la

paix ; et le renforcement du rôle du secteur privé dans le développement économique et social du Bénin", il a rappelé que « les jeunes doivent devenir les tout premiers acteurs du changement ». Pour lui, il est important de faire preuve de créativité et de détermination pour transformer véritablement et en profondeur, la structure économique du Bénin. Il est à rappeler qu'avant cette élection, Eustache Kotigan a été, depuis 2017, Président par intérim du patronat après le départ en exil de son président d'alors, Sébastien Ajavon.

Composition du Bureau Exécutif du CNP Bénin

Président : Eustache KOTINGAN
1^{er} vice-président : Régis FACIA
2^{ème} vice-président : Lazare NOULEKOU
3^{ème} vice-président : Uche OFODILE
Secrétaire général : Francine AISSI HOUANGNI
Secrétaire général adjoint : Clovis AGOSSOU
Trésorier général : Max Fabrice AGBOTA GBETOHO
Trésorier général adjoint : Justin AZODOGBEHOU
Conseiller spécial du président : Nicolas ADAGBE
Conseiller à la santé : Dr Philipe JHONSON



Journée internationale de la biodiversité

Le département du Borgou au rendez-vous

La célébration de la journée internationale de la biodiversité a bel et bien eu lieu dans le département du Borgou. C'était ce lundi 23 mai 2022, au village de Sébou, dans la commune de Tchaourou. Les autorités politico-administratives et les responsables des eaux et forêts ont fait acte de présence afin de marquer cet événement important pour la conservation et la restauration de notre biodiversité.

C'est précisément sur le site abritant le barrage d'eau de Sébou, que se sont réunis tous les acteurs. C'était l'occasion pour tout un chacun, de réfléchir sur les dispositions à prendre contre les différentes menaces qui pèsent sur le climat. Au moment d'introduire la séance, le Lieutenant-colonel Vincent de Paul Behanzin, Chef de l'inspection forestière du Borgou, a rappelé l'importance de protéger l'environnement et sa biodiversité. Il pense que cela doit être perçu comme un engagement citoyen à prendre au sérieux.

« Cette biodiversité nous offre des services écosystémiques fondamentaux et vitaux pour le maintien de la vie sur terre. C'est cette biodiversité qui nous offre des services de prélèvement, de la nourriture, des médicaments, boire de l'eau, etc. », s'est-il exprimé concernant les bienfaits du maintien de



notre biodiversité.

Par la suite, plusieurs plants de caillécrat, de fromager et de baobab ont été mis en terre sur près d'un hectare de superficie. Une initiative dont s'est réjoui le maire de la commune de Tchaourou, Jonathan AWO DOMINIQUE. Il exhorte l'ensemble de la population à bien prendre soin de ces joyaux.

« Un fait est de mettre les plants en terre, et un fait est de les entretenir. J'espère qu'ils vont honorer l'engagement pris

devant nous car rien ne sert de mettre les plants et de ne pas les entretenir », a-t-il exhorté s'adressant aux populations.

Ces dernières ont promis en faire bonne usage et surtout, partager la nouvelle autour d'elles. Satisfaits du travail accompli, les responsables des eaux et forêts comptent bien poursuivre ces genres d'initiatives dans d'autres régions du département.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
 (Corresp. Borgou/Alibori)

Ligue des champions

Le Sénégalais Édouard Mendy élu meilleur gardien

Le portier sénégalais de Chelsea Édouard Mendy a été élu meilleur gardien de la saison 2020-2021 de la Ligue des champions, ce jeudi 26 août en marge du tirage au sort de la phase de poules de l'édition 2021-2022, à Istanbul. Vainqueur de la compétition avec les Blues en mai dernier, Édouard Mendy a été préféré au Brésilien Ederon (Manchester City) et au Belge Thibaut Courtois (Real Madrid). Il est le premier



gardien africain à recevoir cette distinction. Le jury constitué d'entraîneurs et de journalistes a également élu son coéquipier

italien Jorginho, vainqueur de l'Euro, meilleur joueur UEFA de l'année.

RFI du 26 mai 2022

Ligue Europa Conférence

José Mourinho permet à l'AS Roma de gagner son premier titre européen

José Mourinho continue de collectionner les trophées européens. Le tacticien portugais a surtout permis à l'AS Roma d'obtenir son premier titre international, la nouvelle Ligue Europa Conférence, en battant difficilement en finale le Feyenoord Rotterdam (1-0) mercredi à Tirana. La Roma s'en est remise à un joli enchaînement de Zaniolo pour débloquer un match verrouillé (32e). « Ce titre est dans l'histoire de la Roma, mais aussi dans la mienne », a commenté Mourinho, qui remporte son cinquième titre continental, après ses deux Ligues des champions (2004

avec le FC Porto, 2010 avec l'Inter Milan) et ses deux Ligues Europa (2003 avec le FC Porto, 2017 avec Manchester United). Si on compte son succès en Coupe des Coupes (la défunte C2) comme adjoint au FC Barcelone, il cumule même les quatre coupes européennes.

Mourinho porte chance aux clubs italiens

Sa victoire avec l'Inter était aussi la dernière d'un club italien sur la scène européenne. Il aura donc fallu attendre 12 ans et le retour du Portugais en Italie pour voir un club de Serie A de nouveau soulever

une coupe en Europe. De quoi entretenir la « Mourinho-mania » au Stadio olimpico, où plusieurs dizaines de milliers de Romains se sont retrouvés pour suivre cette victoire historique sur grand écran. Les spectateurs étaient par contre deux fois moins nombreux dans le stade de Tirana (21.000 places), trop petit pour contenir les 100.000 fans des deux camps ayant fondu sur l'Albanie. Avec à la clé des tensions, des interpellations et des tifosi expulsés. Dans le stade, pas de débordement par contre à signaler.

20 minutes du 26 mai 2022

CANAL+

7 JOURS DE CHAÎNES EN PLUS CHAP CHAP !

nouvelle
**La semaine
GENEREUSE**

capsule

**REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAÎNES EN PLUS**